

Arrêts du Conseil de Marine touchant les  
Sauvages Chrétiens en Canada, 1 Avril 1716.

CHANGEMENT PROPOSÉ DES SAUVAGES IROQUOIS DE  
LA MISSION DU SAULT S<sup>T</sup>. LOUIS.

**I**l y a une mission d'Iroquois qui est de l'autre côté du fleuve à deux lieues au dessus de Montréal et qui est conduite par les Jésuites; il peut y avoir environ 200 guerriers.

Le 7 Novembre 1715, M. Begon marque que le Pere Chonelet [*sc.* Choleneq] missionnaire de ces sauvages a représenté en 1714 à M<sup>r</sup>. le Marquis de Vaudreuil et à lui que ces sauvages ne pouvaient plus rester dans leur village, parceque les terres y sont usées et les bois trop éloignés et que c'est une nécessité indispensable pour eux de se placer ailleurs. (Les sauvages ne cultivant que du bled d'inde qui dégraisse fort la terre, leurs terres ne peuvent pas leur durer longtemps.)

*Ils se sont* déterminés de transporter leur village à deux lieues au dessus sur le fleuve S<sup>t</sup>. Laurent du même côté où ils sont à présent.

*Ce missionnaire* est descendu à Québec pour savoir s'il y avait un fond d'ordonné pour cela et il lui a fait connaitre que les anglais chez lesquels ces sauvages vont souvent en traite et que les Iroquois des cinq nations attachés aux anglais ont fait ce qu'ils ont pu cette année soit par présents ou par menaces pour attirer chez eux tous les sauvages du Sault et